

MOINS DE POSTES, MOINS D'INSTRUCTION : UN BUDGET 2024 POUR APPAUVRIR L'ÉCOLE

LE POIDS DES MESURES SALARIALES

De manière tout à fait mécanique, le budget intègre les conséquences des dernières mesures salariales : +1,5% du point d'indice en juillet et +5 points d'indice en janvier 2024, augmentation de la prime de fonction (ISOE...) pour les personnels enseignants et d'éducation et de la prime d'attractivité pour les premiers échelons, relèvement de la grille indiciaire et indemnité de fonction pour les AESH... et aussi le financement du Pacte !

FO a déjà caractérisé ces mesures comme un saupoudrage inégalitaires entre les personnels, essentiellement sous forme de primes ou indemnités et ne constituant ni une compensation de la flambée du coût de la vie, ni un rattrapage des pertes et retards accumulés.

Outre l'impact des 1,5% de point d'indice, le ministère estime dans son dossier de presse à 1,3 milliards la traduction budgétaire des mesures pour les enseignants, CPE et PsyEN titulaires et contractuels, à 240 millions celles pour les AESH, et à 1 milliard d'euros le financement du Pacte.

A quoi est alors utilisé ce qui reste de la hausse de 3,9 milliards dont se vante le ministre ?

UN MILLIARD D'EUROS POUR LE PACTE ET 2 500 POSTES D'ENSEIGNANTS SUPPRIMÉS

Après avoir supprimé 2000 postes à la rentrée 2023, le ministre programme une nouvelle suppression de 2500 postes d'enseignants pour la rentrée 2024 (moins 1331 dans le premier degré, moins 680 dans le second degré, moins 501 dans le privé).

Aucune création de postes pour les personnels administratifs, les AED, les CPE, les infirmiers, les médecins, les assistants sociaux, les personnels de direction... Des postes d'AESH seraient créés, mais rien ne garantit qu'ils soient effectivement recrutés puisque le ministre continue de refuser de répondre aux revendications des AESH : un statut, un vrai salaire, l'abandon des PIAL.

C'est le contraire de ce que demandent les personnels qui s'adressent au ministre par des motions et des lettres ouvertes, avec leurs syndicats : « Nous sommes de moins en moins nombreux pour gérer de plus en plus d'élèves et en faire des citoyens éclairés » ; « nous exigeons le recrutement de tous les personnels formés et décemment rémunérés, nécessaires à l'encadrement des élèves » ; « L'École a besoin de milliers de postes sous statut : des postes d'enseignants, des postes

d'infirmières, des postes de médecins scolaires, des postes d'assistantes sociales, des postes de personnels administratifs, des postes de psyEN, de CPE, des équipes de direction au complet, et un vrai salaire et un vrai statut indépendant l'un de l'autre pour les AED et les AESH. Pour que l'École tienne debout, pour qu'elle fonctionne, il faut recruter massivement. »

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT POUR LA JEUNESSE : MOINS D'INSTRUCTION, PLUS D'EMBRIGADEMENT

Le projet de Loi de Finances met en place les PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité) pour accélérer la mutualisation des moyens et engager l'Acte 2 de l'École Inclusive.

Un milliard d'euros sera investi en 2024 pour soutenir la réforme Grandjean de démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire.

Le ministère implante 253 emplois pour accompagner la montée en puissance du SNU, outil d'embrigadement de la jeunesse. 160 millions d'euros en 2024 pour le SNU, avec un objectif de 80 000 élèves en « séjour de cohésion » avec, en complément des séjours pendant les vacances, la mise en place de séjours sur le temps scolaire dans le cadre du label « Classes et Lycées engagés ».



L'« école de demain » de Macron-Attal, c'est de moins en moins l'école ! Le SNFOLC appelle les personnels à se réunir pour faire bloc sur les revendications et décider des dispositions pour les faire aboutir :

- ▶ aucune suppression de poste, création de tous les postes nécessaires,
- ▶ refus du pacte,
- ▶ rétablissement du baccalauréat national, disciplinaire, ponctuel, terminal et anonyme, et abrogation de Parcoursup,
- ▶ retrait de l'acte 2 de l'école inclusive,
- ▶ défense de l'instruction et des disciplines.